Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 45 (1916)

Heft: 20

Artikel: M. Pierre-Maurice Masson, ses thèses de doctorat [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1038853

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sont ceux-là qui ne cessent de maugréer et de répéter que « le métier ne va plus ».

(*A suivre.*) F. DELABAYS.

M. Pierre-Maurice Masson ses thèses de doctorat

(Suite)

La thèse principale [1]

Une notable différence existe entre la thèse secondaire et la thèse principale, toute la différence qui sépare la théorie de la pratique. La première donne, accompagnés de commentaires, les textes, dans lesquels Jean-Jacques expose la nature de son système religieux, les divers articles du symbole, auquel finalement il s'est arrêté. La seconde retrace l'histoire de la lente évolution psychologique, dont le point terminus est la *Profession de Foi ;* elle montre les influences qui tour à tour ont agi sur l'esprit de Rousseau, les phases diverses du drame intime, les tâtonnements, les avances et les reculs, qui jalonnent la route depuis l'enfance jusqu'au jour de l'élaboration du credo de la religion naturelle ; elle dit aussi les formules auxquelles Rousseau s'est arrêté, ce qu'elles contiennent de neuf et d'ancien, les vicissitudes de leur destinée, les problèmes qu'elles soulèvent, les conséquences qu'elles entraînent, l'accueil qui leur a été fait, le retentissement qu'elles ont eu, la résistance qu'elles ont soulevée ; enfin, elle spécifie l'action religieuse de Rousseau sur la génération inquiète de la fin du XVIIIme siècle et du commencement du XIXme, montrant que cette influence s'est exercée bien au delà des limites ordinaires que peut atteindre un mouvement d'ordre littéraire.

Rien de plus intéressant ni de plus suggestif que ce tableau historique, tracé d'après les lois de la plus rigoureuse méthode. Nous allons en indiquer les principaux aspects.

[1] *La religion de Jean-Jacques Rousseau,* thèse de doctorat, un gros volume in-8° de 940 pages. Une seconde édition de l'ouvrage vient de paraître en trois volumes in-16 : *La formation religieuse de Rousseau,* XI + 294 pages ; *La profession de foi de Jean-Jacques,* 304 pages ; *Rousseau et la restauration religieuse,* 440 pages. Les deux éditions chez Hachette, Paris. Je cite l'édition in-16 en trois volumes.

* * *

A l'époque où Jean-Jacques Rousseau est né, Genève voyait sa foi chrétienne commencer à s'anémier. Les sermons des pasteurs, les enquêtes et les ordonnances du « magnifique Conseil », s'accordent pour reconnaître qu'il n'y a plus de recueillement dans les temples, qu'on y fume pendant le chant des psaumes et que pour les fidèles qui se rendent encore à l'église, la grande affaire n'est plus celle du salut, mais bien plutôt celle des vains amusements. A leur tour, les mœurs se détendent et marchent vers la dissolution. La « petite Sion » comme on aimait à appeler la ville de Calvin garde bien encore sa fière allure archaïque, mais derrière la façade officielle, il y a de trop nombreux disciples de Bayle, dont la foi s'est évanouie et les mœurs corrompues.

La famille de Jean-Jacques n'avait pas échappé à l'influence néfaste de l'ambiance. A plusieurs reprises, des Rousseau avaient eu maille à partir avec les représentants de la morale publique. L'un de ses deux grands-pères avait connu toutes les amertumes humiliantes que la vieille loi genevoise réservait « aux paillards » : amendes au fisc, rétractations, génuflexions et prison. Sa mère est elle-même rangée par le Vénérable Consistoire au nombre des « personnes suspectes », qui s'abandonnent à des liaisons coupables. Quant à son père Isaac, récemment revenu de Constantinople, où il avait rempli les fonctions d'horloger du sérail, il professait un christianisme qui interprétait à contre-sens la doctrine calviniste de la justification par la foi seule et qui ne présentait que des exemples de non-résistance à toutes les sollicitations de la fantaisie : il abandonne sa femme avant d'abandonner ses propres enfants et passe ses nuits à faire lire à son fils les romans les plus légers du XVIIme siècle, tels que *Cassandre* et le *Grand Cyrus*.

A 10 ans, Jean-Jacques fait un séjour à Bossey, chez le pasteur Lambercier, qui lui apprend un christianisme affectif, charitable et modéré. Accusé par des ouailles considérables et dénoncé au Conseil comme un « berger indigne » qui courtise la nourrice « d'un petit papiste », il parvient à se justifier suffisamment pour pouvoir rester à son poste ; tolérant, indulgent et facile, il est de ceux dont le souvenir aidera peut-être Jean-Jacques à tracer en mots émus le portrait du Vicaire Savoyard.

A cette époque, Rousseau est déjà « menteur, rôdeur et maraudeur » ; mais il n'a pas seulement les défauts d'un précoce « vaurien » ; il est laborieux à ses heures, passionné

de lecture et parmi les livres qui lui passèrent alors entre les mains, il ne s'arrêta point aux ouvrages « obscènes et licencieux », dit-il dans ses Confessions, mais aux imprimés graves, susceptibles de surexciter son idéalisme précocement insatisfait. Il n'est pas établi que cette passion chercha une satisfaction dans la Bible, dont plus tard, vers la cinquantaine, il lira méthodiquement chaque soir quelques chapitres ; mais il serait plus difficile encore de prouver que son esprit n'est pas entré en contact avec le texte sacré. Tout au moins, a-t-il entendu les lectures faites au temple dans le gros volume d'Osterwald, pasteur de l'Eglise de Neuchâtel, édition que l'Eglise de Genève avait adoptée dès son apparition, et où un commentaire pieux met en valeur, pour chaque page du texte, les éléments apologétiques et moralisateurs. Exégèse édifiante qui restera celle de Rousseau, sans mélange de propos railleurs, tels que ceux que Voltaire a semés dans ses œuvres.

Dans les services religieux auxquels il assistait, Rousseau a entendu autre chose que la lecture de textes sacrés ou le chant des psaumes. A la prière succédait le sermon et nous possédons des textes qui révèlent le genre d'instructions qui étaient faites. Rares étaient les prédications où « l'idolâtrie papiste » n'était pas flagellée en termes âpres et méprisants. L'un des derniers sermons que Rousseau put entendre avant de quitter Genève, est particulièrement instructif : « Pensons, mes chers frères, disait l'orateur de Saint-Pierre, pensons au triste état où nous nous trouverions encore sans cette heureuse révolution. Sans cette grâce, nous serions encore plongés dans un abîme de superstition et d'idolâtrie ; nous nous prosternerions encore devant le bois et la pierre, nous adorerions encore un morceau de pâte ; nous vénérerions encore une infinité de choses viles et méprisables, sous le nom de reliques. Sans cette grâce, nous serions encore les esclaves du Pape, les esclaves de la cour de Rome, les esclaves d'une foule de moines, ignorants, fainéants, débauchés, avares qui ne chercheraient qu'à vous sucer [1] »...

On devine les effets produits par une semblable haineuse prédication dans l'esprit d'un jeune homme incapable de critique. « J'avais alors, dit-il, l'aversion particulière à notre ville pour le catholicisme, qu'on nous donnait pour une affreuse idolâtrie, et dont on nous peignait le clergé sous les plus noires couleurs. » Jean-Jacques a dit vrai. L'horreur du papisme était à Genève comme l'envers du

[1] Turretin, *Sermon sur le jubilé de la Réformation de Berne*, 7 janvier 1728, ap. Masson, *La Formation religieuse*, p. 43.

sentiment national et cette horreur, l'éducation ne faisait que l'aviver. Les catéchismes mis entre les mains des enfants s'achevaient en réquisitoires pleins de fiel contre l'Eglise catholique, les paroles de haine tombaient les unes après les autres sur les âmes sensibles et les jeunes cœurs, qui ne manquaient pas d'éprouver des mouvements d'indignation et des frissons de révolte contre l' « affreuse superstition papiste ».

Pareille instruction devait produire ses fruits. Dans l'âme de Rousseau, ils ne furent pas de ceux que l'on pourrait supposer. En quittant Genève, il emportait bien pour le reste de sa vie, des maximes et des principes, qui ne l'ont jamais abandonné ; mais il ressentait aussi dans son âme prématurément aigrie une rancœur plus ou moins consciente contre la « cité malhabile et dure » qui avait tyrannisé sa première jeunesse.

C'est dans ces dispositions qu'après avoir erré quelques jours autour de la « petite Sion », logeant chez les paysans de sa connaissance, il alla jusqu'à Confignon, une terre de Savoie située à deux lieues de Genève. Comment fut-il conduit jusqu'à la porte du presbytère, on l'ignore. On sait seulement que ses convictions antipapistes ne l'empêchèrent point de s'adresser au Curé de l'endroit, Benoît de Pontverre, un Savoisien de bonne race, qui exerçait le ministère depuis 38 ans. Entreprenant, combattif même, il ne redoutait pas les occasions d'entrer en polémique avec MM. les ministres de Genève. Son zèle avait été récompensé de 60 abjurations, parmi lesquelles on remarque celle du chevalier Minutoli. Homme aimable, hospitalier et généreux, il accueillit à sa table le nouveau venu. Les bons repas et les paroles affectueuses ne manquèrent point. Jean-Jacques fut gagné par tant d'affabilité. « Touché de reconnaissance et de respect pour le bon prêtre », il prit la lettre où M. de Pontverre le recommandait à Mme de Warens ; et un peu dépité peut-être de ne pouvoir jouir plus longtemps d'une aussi aimable hospitalité, mais fort aise de voir les belles campagnes de la Savoie, il prit le chemin qui conduit vers Annecy, pour trouver « la bonne dame » bien charitable aussi qui devait le « convertir ».

La « bonne dame » accueillit avec grâce le jeune homme recommandé. Toutefois, elle ne met aucun empressement à le retenir auprès d'elle et comme « un manant de son entourage » propose d'envoyer le fugitif genevois à Turin, dans un hospice établi pour l'instruction des catéchumènes, elle le laisse partir, muni d'un subside accordé par l'évêché d'Annecy. Jean-Jacques entra au Spirito santo le 12 avril 1728.

Neuf jours après, il reçoit les « accessoires du baptême » et le surlendemain, le futur auteur de la *Profession de Foi du Vicaire Savoyard* fait son abjuration. Onze jours lui avaient suffi pour reconnaître fausses les opinions religieuses de son oncle, le ministre Bernard et de son bienfaiteur, le pasteur Lambercier, ainsi que pour se persuader que la religion de « la jolie Mme de Warens ne pouvait manquer de mener en paradis ».

Il faut avouer que cette rapidité est fâcheuse pour Rousseau ; elle montre que nous sommes en présence d'une volte-face, d'un changement, mais non d'une véritable et sérieuse conversion. Et pourtant le calviniste d'hier se familiarise avec la pompe de la liturgie catholique ; il suit avec plaisir les processions, écoute avec intérêt le chant des prêtres, assiste « régulièrement tous les matins à la Messe du roi ». Entré chez Mme de Vercellis, il comprend qu'on peut être à la fois « catholique et chrétien », que le « papisme » recèle autre chose que des pratiques superstitieuses ; il avoue enfin que la religion catholique lui est devenue « aimable » par la sérénité d'âme, avec laquelle il voit qu'elle est pratiquée sous ses yeux. Tout cela renferme des impressions sincères, mais qui n'ont rien de commun avec de solides convictions : pas de doctrine profonde, assise sur la connaissance des vérités de la foi ; Rousseau est un converti du cœur, mais non de l'esprit. Disciple de désir plutôt que de ferme volonté, auquel « les souillures de la vie vagabonde laissent parfois l'apparence d'un libertin », il emporte dans son cœur un germe de religion, qui demande à grandir et qui, pour fructifier, aurait besoin des soins d'une main vigilante et forte. Pour son malheur, Jean-Jacques n'a rencontré que la main chère d'une femme, qui ne rappelle en rien la femme forte de l'Ecriture. C'est à cette main faible et peu sûre qu'il va confier ses 16 ans.

(*A suivre.*) J. F.

Les projecteurs électriques

VARIÉTÉ SCIENTIFIQUE

Dans les opérations militaires qui se poursuivent incessamment, de jour et de nuit, les armées en présence doivent employer des appareils lumineux destinés à éclairer à distance les buts à atteindre ou les endroits suspects d'où l'on doit dépister les attaques. Cet effet ne peut être obtenu que par